

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 19 AVRIL 2023

COMPTE-RENDU DETAILLE

L'an **deux mil vingt-trois, le dix-neuf avril, à 18 h 30**, le Conseil Municipal de la commune de **LLUPIA, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Roger RIGALL**.

Étaient présents : M. Roger RIGALL, M. Noël GIRARD, Mme Carole VIDAL, M. Fabrice TIGNERES, Mme Geneviève MAURETTE, M. Gérard MAURAT, M. Georges PAYROU, M. Jean-Jacques AUROY, M. Patrick LENGAGNE, Mme Hélène PUIGBO, Mme Emilie RAMOS, M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE

Étaient absents : Mme Caroline MANCUSO, Mme Céline BONNET

Procurations : M. Roger BIER en faveur de M. Fabrice TIGNERES, Mme Nadège BEAUVIEUX en faveur de M. Jean-Jacques AUROY

Secrétaire : Monsieur Noël GIRARD

1 - APPROBATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT SUR LES ÉCONOMIES D'EAU

Monsieur le Maire rappelle la situation de sécheresse extrême que connaît notre Département. Face à cette situation exceptionnelle, l'État et l'association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales ont élaboré une Charte d'engagement sur les économies d'eau. Les communes sont appelées à s'engager sur cette charte, et à prendre des mesures pour restreindre leur consommation d'eau.

A Llupia différentes mesures ont été prises :

- pas d'arrosage des espaces verts
- pas de jardinières suspendues
- pas de nouvelles plantations
- consignes au niveau de l'accueil de loisirs pour limiter les jeux d'eau cet été...

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de

- dire qu'il s'engage à mettre en œuvre la Charte d'engagement sur les économies d'eau,
- l'autoriser à signer ladite Charte.

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITÉ la délibération présentée.

Le Maire, Monsieur Roger RIGALL

